Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a égorgé un bélier pour la [naissance] d’Al-Ḥassan et un bélier pour celle d’Al-Ḥussayn.

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a égorgé un bélier pour la [naissance] d’Al-Ḥassan et un bélier pour celle d’Al-Ḥussayn. »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud]

Dans ce hadith, Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) informe du fait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a égorgé pour la [naissance] d’Al-Ḥassan et d’Al-Ḥussayn, un bélier pour chacun d'entre-eux, c'est-à-dire : deux béliers. Ceci indique le caractère légiféré du sacrifice [d'une bête] pour le nouveau-né.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/64666